

# VIEILLIR DANS LA PAUVRETÉ QUELLE MOBILISATION FACE À LA PRÉCARITÉ ET À L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES ?

26 NOVEMBRE 2014

## ÉDITORIAL



Cela fait cinq ans que le Secours Catholique et la Fondation Caritas France s'allient au travers de ce Colloque dans un même

objectif: inciter à la réflexion, pour encourager l'action contre la pauvreté et l'exclusion.

Sur la base des statistiques recueillies sur le terrain par les équipes du Secours Catholique et de ses propositions d'actions, ce Colloque illustre chaque année un des multiples visages de la pauvreté. En 2014 : l'isolement et la pauvreté des personnes âgées.

Dans ce même esprit, le Prix de la Fondation de Recherche Caritas - Institut de France est remis chaque année à un jeune chercheur dont les travaux apportent un éclairage universitaire sur un aspect de la précarité.

La rencontre 2014 fut riche grâce à l'implication des intervenants, reflet de la volonté de recréer des solidarités concrètes. Que ce soit grâce à la création de MONALISA ou à la loi d'adaptation au vieillissement, les solutions proposées remettent entre les mains de chaque citoyen le choix d'une mobilisation personnelle.

Gaston Vandecandelaere,  
Président de la Fondation Caritas France

## Retour sur les statistiques d'accueil 2013 du Secours Catholique

Le rapport statistique du Secours Catholique fait chaque année le point sur l'évolution de la pauvreté en France, au travers des renseignements recueillis auprès des personnes rencontrées dans les accueils de l'association.

En 2013, le Secours Catholique a ainsi accompagné près d'un million et demi de personnes, environ une moitié d'adultes, et l'autre d'enfants... Car, malgré une politique familiale réputée généreuse, la France est devenue l'un des pays d'Europe où la pauvreté des jeunes et des enfants est la plus élevée. Concernant les besoins, en 2013, l'écoute est devenue la première attente des personnes rencontrées (57 %), devant l'alimentation (55 %) et le logement : loyer, électricité ou eau forment 20 % des demandes en 2013 contre 14 % en 2010.

Comme chaque année, le rapport statistique est aussi l'occasion de mettre en lumière différents visages de la pauvreté. En 2013, il a notamment abordé la précarité des seniors. C'est sur eux que ce Colloque du 26 novembre a choisi de se focaliser, sur eux et leurs besoins : rompre l'isolement, mais aussi, gérer des difficultés financières croissantes, notamment liées à leur logement.

La part des personnes de plus de 60 ans rencontrées dans les accueils du Secours Catholique est en effet en constante augmentation depuis 2000. Particulièrement les 55-64 ans, tranche fragile précédant la retraite, qui s'enfoncent souvent dans la précarité lors de la perte d'un emploi. Les femmes seniors sont aussi particulièrement touchées par la pauvreté et l'isolement, notamment celles issues de l'immigration. Les emplois précaires qu'elles ont occupés pèsent doublement quand vient l'âge de la retraite. Entre faibles pensions, et augmentation des dépenses contraintes, elles sombrent souvent dans les impayés et risquent, peu à peu, de perdre les moyens d'avoir toute forme de vie sociale.

Retrouvez l'ensemble du rapport statistique, sa synthèse et les propositions d'action  
du Secours Catholique sur le site : <http://rapport.secours-catholique.org>

# COMPRENDRE LA PAUVRETÉ DES PERSONNES ÂGÉES

Les intervenants de la première table ronde de ce 26 novembre ont cherché à approfondir les différents aspects de la précarité et de l'isolement qui touchent les personnes de plus de 60 ans.



**JEAN-PIERRE BULTEZ**,  
Membre de l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES) et Vice-Président de Age Platform Europe.



**JULIEN DAMON**,  
Docteur en sociologie, Professeur associé à Sciences Po, ancien chef de département au Centre d'Analyse Stratégique.



**RAFAËL RICARDOU**,  
Coordonateur Antenne IDF du GRDR, association d'aide aux migrants, qui travaille notamment auprès des femmes immigrées seules et âgées.

Crédit Photos : Christophe Hargoues/SC.



**“Alors qu'on assistait à une baisse significative des cas de pauvreté ces 30 dernières années, la tendance se renverse aujourd'hui**, entame Julien Damon. À ce renversement s'ajoute une aggravation de l'isolement des personnes âgées”. Dans une société en plein “mamy boom”, le nombre de femmes âgées précaires et isolées explose. “Le véritable enjeu social est de lutter contre cet isolement”, poursuit-il. Pour cela, note le sociologue, le travail des bénévoles est indispensable : il permet aux personnes âgées d'évoquer leurs blessures et d'entamer un processus de reconstruction de lien social, souvent bien plus sûrement que ne le permet le travail des services publics, sociaux ou administratifs.

**“Le vieillissement démographique a un impact considérable sur les relations entre les générations et sur le fonctionnement des sociétés européennes”**, ajoute Jean-Pierre Bultez. C'est ainsi la vocation de la plateforme Age Platform Europe de donner une voix aux 150 millions de plus de 50 ans dans les débats politiques de l'Union Européenne, de favoriser l'échange d'expériences et de bonnes pratiques en matière de lutte contre la discrimination, d'emploi des seniors, de protection sociale, de réforme des retraites ou de solidarité intergénérationnelle...

**Minima vieillesse insuffisants, isolement grandissant... tout cela compte double**, ou triple pour une femme migrante. Sur les 1,7 million d'immigrés de plus de 55 ans que comptait la France en 2008, explique Rafaël Ricardou, la moitié sont des femmes, dont un quart sont des veuves. “Pour la plupart naturalisées,

elles souhaitent vieillir en France. Or, comme pour beaucoup de femmes, leur parcours professionnel n'est pas linéaire. Aussi, se trouvent-elles confrontées à de graves problèmes financiers”.

**Pour ces femmes, comme pour tant d'autres personnes âgées, la question est au final celle de l'invisibilité.** “Plus on vieillit, plus on est seul. Et seul, on devient beaucoup plus invisible, poursuit Rafaël Ricardou qui se souvient de cette femme, sans existence administrative, qui s'attristait de ne même pas recevoir la carte de vœux de son Maire...

**Quel accès aux droits et aux services publics pour ces invisibles ?** “30 % des personnes en situation de précarité pouvant prétendre au minimum vieillesse n'en font pas la demande”, affirme Jean-Pierre Bultez. “La révolution numérique et la dématérialisation des services de l'État sont des écueils supplémentaires pour des personnes âgées, aggravant la précarité, particulièrement dans le monde rural”, renchérit Julien Damon. “Dès lors, qui prendra le temps d'accueillir une personne qui arrive au guichet de sa caisse de retraite avec 20 ans ou 30 ans de papiers dans un sac plastique pour tout résumé de sa vie ?”, s'inquiète enfin Rafaël Ricardou.

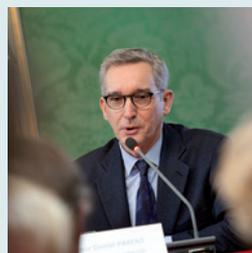
**Dans 20 ans, 30 % de la population européenne aura plus de 60 ans.** Comment la société prendra-t-elle en compte ces seniors ? Quel statut leur donnera-t-elle ? Et quelles stratégies engagera-t-elle pour lutter contre leur précarité ? C'est à la seconde table ronde de la matinée que revient la tâche de proposer des pistes de solutions.

## L'ENGAGEMENT COLLECTIF POUR RECRÉER DU LIEN

Si la première table ronde de ce Colloque décryptait les ressorts de la pauvreté et de l'isolement des personnes âgées, les intervenants du second panel partageaient des initiatives visant à recréer des solidarités.



**MICHÈLE DELAUNAY**,  
Députée de la Gironde,  
ancienne Ministre  
déléguée chargée des  
Personnes âgées et de  
l'Autonomie.



**DANIEL PARENT**,  
Directeur Général du  
COS, association médico-  
sociale intervenant en  
faveur des personnes  
âgées, en situation de  
handicap ou d'exclusion.



**JEAN-FRANÇOIS SERRES**,  
Délégué Général  
de MONALISA  
(Mobilisation Nationale  
contre l'Exclusion des  
Personnes Âgées).

Crédit Photos : Christophe Hargoues/SC.

“C'est le drame de la canicule 2003 qui a déclenché une prise de conscience de l'opinion publique et des intervenants en gérontologie concernant l'isolement, l'invisibilité, des personnes âgées”, rappelle de prime abord Jean-François Serres. “Mais il aura fallu dix ans, pour que cet isolement soit perçu comme un enjeu majeur de société et non comme une question de confort de quelques-uns”.

C'est justement l'ambition de MONALISA, plateforme lancée en 2014 qu'il dirige, de rassembler acteurs de la société civile et pouvoirs publics afin de rompre l'isolement des personnes âgées et de prévenir leurs situations de précarité. Le but de MONALISA : favoriser l'engagement bénévole de citoyens, soutenir des interventions de proximité, auprès des personnes âgées isolées. Une force bénévole qui est déjà en marche, un court documentaire projeté plus tôt dans la matinée l'a prouvé, même si, rappelle Jean-François Serres, “l'initiative citoyenne doit œuvrer en complémentarité – et non se substituer – avec l'action des professionnels et des familles”.

Depuis 70 ans, le COS s'engage aussi résolument dans la prévention des risques de rupture. Convaincue qu'il faut reconnecter les établissements où vivent les personnes âgées à leurs quartiers, l'association multiplie les moyens d'y faire souffler la vie. Ateliers de théâtre, yoga, culture, gymnastique... sont autant d'occasions de créer du lien, souvent intergénérationnel, et de mobiliser.

Car “prendre en compte la situation des personnes âgées, s'y impliquer en tant que citoyen, c'est décider du contrat social que l'on veut en France”, résume Daniel Parent. Son association expérimente également un EHPAD\* “hors les murs”. “Grâce aux nouvelles technologies, la visio-assistance, par exemple, explique-t-il, il est possible d'être maintenu à son domicile en ayant un contact permanent avec les équipes de l'EHPAD”.

“La solution, c'est le triple A social!”, s'enthousiasme quant à elle, avec humour, Michèle Delaunay. La Députée est venue défendre la loi *Adaptation de la société au vieillissement*, déclinée sur trois axes : Anticipation, Adaptation et Accompagnement de la perte d'autonomie à domicile. Un texte qui prépare la transition démographique en couplant la notion du bien vieillir à celle de la protection des plus précaires. Car le filet de sécurité est à tendre d'urgence : “la personne âgée n'a pas de situation de secours, aucune sortie possible. Elle ne peut pas espérer de changement de sa situation, s'insurge Michèle Delaunay, avant de conclure, *Pauvre et vieux, c'est la double peine...*”



Crédit Photos : Christophe Hargoues/SC.

\* Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes.

## ET SI L'AIDE SOCIALE CESSAIT D'ÊTRE UN DROIT ?

À l'issue du Colloque du 26 novembre, la Fondation de Recherche Caritas sous l'égide de l'Institut de France, a remis son 5<sup>e</sup> prix annuel à Élisabeth Chelle, postdoctorante en sciences politiques. Ce Prix récompense ses travaux, intitulés *Gouverner les pauvres : genèse, pratiques et usages de la conditionnalité comportementale en France et aux États-Unis* (Presses Universitaires de Rennes, collection Res Publica, 2012).

Son ouvrage se base sur une enquête qualitative entre le dispositif du RSA en France et un programme new-yorkais (Opportunity N.Y.C.). L'auteure y constate une transformation de l'aide sociale : de moins en moins un droit universel, elle deviendrait une prérogative sous conditions, octroyée en fonction du mérite, du "bon comportement" du bénéficiaire.

Cette conditionnalisation croissante des politiques sociales ouvre des questionnements profonds sur ce mode de gouvernement des pauvres qui distingue le "pauvre méritant", qui fait de la récompense financière le levier de sa motivation. De part et d'autre de l'Atlantique, constate Élisabeth Chelle, cette stratégie étatique – engendrant des coûts administratifs élevés – conduit à l'augmentation des procédures de sélection, et à la diminution du montant des aides, mais aussi à l'instrumentalisation politique des aides sociales à des fins électorales...



Crédit Photos : Christophe Hargoues/SC.

### 3 QUESTIONS À ÉLISABETH CHELLE



#### À quoi sert un tel Prix ?

C'est un geste fort à l'attention des jeunes chercheurs qui n'ont, après leur thèse, que peu d'opportunités et des contrats de travail précaires. Ce Prix est une reconnaissance pour une

enquête qui me tenait beaucoup à cœur. Les financements comme celui attaché à cette distinction donnent aux jeunes chercheurs plus de liberté et d'indépendance dans la poursuite de leurs recherches.

#### Pourquoi avoir choisi cette thématique ?

Il y a d'abord un contexte auquel on ne peut pas être indifférent : l'accroissement des inégalités en France et – plus encore – aux États-Unis. Le rôle que joue ce pays dans la définition française des modèles d'action gouvernementale ne peut laisser indifférent. Partir à New York m'a permis d'interroger autrement certaines évidences, et de mieux comprendre ce qui fait la spécificité de la France.

#### Quelle est cette spécificité ?

Même si l'État social français est remis en cause, il demeure protecteur. Cela ne peut qu'inciter à la lucidité sur les transformations qui se préparent. J'ai souhaité poser un regard analytique sur ces réalités. L'idée était de déplacer le regard vers le personnel politico-administratif qui met en œuvre les dispositifs de lutte contre la pauvreté plutôt que de considérer les seuls bénéficiaires. Il s'agissait en somme de répondre à une question simple : comment les questions de pauvreté sont-elles instrumentalisées au sein des différents partis et des administrations censées en organiser le traitement ? Une recherche qui s'est avérée pleine de surprises et de paradoxes...

### LA FONDATION DE RECHERCHE CARITAS

Créée par le Secours Catholique en 2009, la **Fondation Caritas France** s'attache à faire émerger des solutions plus efficaces et durables contre la pauvreté et l'exclusion. À ces fins, elle soutient des projets innovants en France et dans le Monde et appuie également la recherche.

Parce que comprendre les racines de la pauvreté, c'est se donner les moyens de mieux agir sur ses manifestations, elle a créé la **Fondation de Recherche Caritas** sous l'égide de l'Institut de France, et finance ainsi des recherches sur les causes de la pauvreté et la solidarité. Elle décerne, à l'occasion de ce Colloque annuel, le Prix de Recherche Caritas. Doté de 10 000 euros, il épaula la recherche ou la publication d'un jeune chercheur en sciences sociales.

